FLERS-BREUCQ

APRÈS L'ASSASSINAT DE LA FLEURISTE

Le Parquet a inculpé Georges Redant et sa femme du meurtre de Mme Redant, leur mère et belle-mère.

Les résultats de l'autopsie de la victime, les constatations troublantes faites par les magistrats, les contradictions relevées dans les déclarations des époux Redant ont amené M. Robin, procureur de la République et M. Groajeau, juge d'instruction, à prendre cette décision. Ce ne sont cependant point les preuves tangibles, matérielles, qui accusent le ménage Redant, mais des présomptions graves, qui ne permettent pas d'envisager d'autres culpabilités que la leur.

Les raisons du meurtre ?

On se demande pour quelles raisons les époux Redant auraient commis ce crime odieux. Ils sont bien considérés dans le voisinage ; l'homme jouit d'une bonne réputation, il est pensionné de guerre et figure au tableau pour la croix de la Légion d'honneur. A l'estaminet « Au Grand Saint-Martin », Grand Place, à Roubaix, où il servait les clients les jours d'affluence, il est considéré comme un homme honnête et sobre.

Les voisins ont déclaré que la veuve Redant vivait en bonne intelligence avec le ménage. On est réduit à émettre des hypothèses.

La première qui se présente est celle d'une querelle pour une [illegible] d'argent... La marchande de fleurs avait de nombreuses dettes et elle avait cessé de donner chaque mois à son fils la somme de cent francs qu'elle lui remettait en échange de l'aide qu'il lui apportait dans la culture des fleurs.

Georges avait reçu il y a quinze jours une somme de mille francs d'un boucher M. Paye, rue Gambetta, à Fiers, à qui il avait vendu deux cochons. Sa mère connaissait cette rentrée d'argent. Peut-être voulut-elle en réclamer le montant à son fils, comme étant son bien. On suppose qu'une discussion surgit à la suite de ce différend, mardi après-midi.

Cette hypothèse paraît plausible du fait que Redant avait voulu cacher aux magistrats que sa mère connaissait cette rentrée d'argent. Mais ces propos furent infirmés par sa femme.

La perpétration du crime

Etant donné la profonde affection qui semblait unir la mère et le fils, il est probable que Redant eut l'intention de tuer la marchande de fleurs à propos de cette question d'argent. Dans un mouvement de colère, il aurait frappé avec un bâton la fleuriste à la tête. La veuve se serait alors écroulée dans le couloir de sa maison, où des taches de sang furent relevées. Pris de peur, croyant l'avoir tuée, il aurait imaginé une mise en scène : la strangulation à l'aide d'un corde, le transfert du cadavre jusqu'au ruisseau. De retour, ils auraient lavé leurs vêtements, retrouvée pendus à une corde, le lendemain matin. Puis, pour créer un alibi, ils seraient allés rendre visite à Mme Chariet, de 19 h. à 21 h. 30.

Dans ce cas, la complicité de Mme Georges Redant serait certaine. Redant n'aurait pu transporter tout seul le cadavre de sa mère jusqu'au ruisseau, pas plus qu'il n'aurait plus la jeter au dessus de la haie, dans l'eau. Les magistrats ont établi qu'il était difficile d'admettre qu'une seule personne ait pu déposer un cadavre en cet endroit.

C'est pourquoi le Parquet ne pouvait inculper Redant de meurtre sans arrêter sa femme pour complicité.

Avis à la population. — Le maire informe les habitants que les chômeurs passeront à domicile le dimanche 1er mars pour recueillir leur obole ; il compte partieullèrement sur la générosité des commerçants et de tous ceux que le chômage n'a pas atteint.

TOURCOING

BUREAUX : Rue Fidèle-Lahoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 3.52
DÉPOT DE VENTE : 14, rue Fidèle-Lahoucq

Le dimanche Tourquennois

Etat civil : de 9 h. à midi.

Musée des Beaux-Arts : de 9 h. à 13 h.

Bibliothèque municipale : de 10 h. à midi.

Foyer Colbert : ouvert de 10 h. 30 à midi.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissements de bains : de 8 h. à midi.

SERVICE DE SANTE

Pharmaciens de garde : MM. Decrême, 51, rue Saint-Jacques ; Debailleul, 90 bis, rue Winoc-Chocqueel.

Médecins de service : Drs Destombes, 275, rue Croix-Rouge, T. 19.56 ; Rembert, 333, rue Blanc-Seau, T. 9.44.

ASSEMBLEES GENERALES

Croix de Feu : Theatre Concordia, à 9 h. 45.

La Mutuelle : au Théâtre J. Jaurès, à 10 h.

Union Nationale des A. C. : à l'Hippodrome, à 10 h.

Cours public d'horticulture : à 10 h., à la Croix-Rouge.

LES SPECTACLES

Conservatoire : conférence sur le Sahara (Sté de Géographie), 17 h.

Grand-Théâtre : matinée et soirée : « L'Auberge du Cheval Blanc ».

Salons Cornet : matinée dansante de Sévigné, à 17 h.

Point-des-Piats : « Le chemin du bonheur ».

Fresnoy : « Stradivarius ».

Olympia : « Stradivarius ».

Concordia, avenue G. Dron : « La porteuse de pain » (Montepin).

UN COMBATTANT VOLONTAIRE A REÇU LA CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR

Nous apprenons qu'un de nos jeunes concitoyens, M. Paul Van den Eede, âgé de 41 ans, demeurant rue Pellart, vient d'obtenir la croix de chevalier de la Légion d'honneur, à titre militaire, pour les éminents services qu'il rendit au cours de la guerre 1914-1918.

Le nouveau légionnaire faisant partie de la classe 1914, avait été ajourné lorsqu'il passa devant la commission d'examen des jeunes recrues. Survint la déclaration de guerre puis, ensuite, l'occupation de notre ville. Sachant que ces camarades de classe faisaient vaillamment leur devoir face à l'ennemi, M. Van den Eede quitta les siens en octobre 1914 et, sans hésitation, il traversa courageusement la ligne de feu.

Dès qu'il se trouva libre, il se mit à la disposition de l'autorité militaire. Après quelques mois d'instruction, il partit pour le front et, successivement, il combattit dans l'Aisne, la Somme, Verdun, etc., et son bel esprit d'abnégation, doublé d'un courage à toute épreuve, fut rapidement apprécié de ses supérieurs.

M. René GRUZINSKI remettant la légion d'honneur à M. Paul VAN DEN EEDE.

C'est ainsi qu'il obtint les galons de caporal, sergent, adjudant, puis sous-lieutenant. Deux fois, il fut blessé devant Verdun et dans la Somme, ainsi qu'en témoignent deux citations élogieuses. Malheureusement, lors de la poussée finale de 1918, tandis qu'il se trouvait dans l'Aisne en qualité de lieutenant-mitrailleur, M. Van den Eede fut fait prisonnier et emmené en captivité en Allemagne.

Quelques mois plus tard sonnait l'armistice et aussi, la libération. Ce vaillant combattant regagna sa ville natale et, c'est alors qu'il se consacra, en dehors de ses occupations professionnelles, au sport pugilistique et fait partie de la commission de l'Académie des Sports de Roubaix.

Ces jours derniers, M. René Gruzinsky, président des Décorés de la Médaille militaire, accompagné de M. Her, ami d'enfance et de combat de M. Van den Eede et de quelques amis, se rendit au domicile du nouveau légionnaire. En quelques mots aimables, devant la famille assemblée, il fit l'éloge de celui qui combattit si vaillamment, puis il lui remit la croix de la Légion d'honneur.

Très ému, M. Van den Eede remercia ses amis et un vin d'honneur clôtura cette belle manifestation qui se déroula dans la plus stricte intimité.

RUE DU BRUN-PAIN UN HOMME A ÉTÉ GRIÈVEMENT BLESSÉ

Un grave accident s'est produit hier matin, vers 11 h. 30, rue du Brun-Pain prolongée, après le champ de courses de Tourcoing et à proximité du Blanc-Four.

La police de Tourcoing, alertée, se rendit sur les lieux, mais le blessé avait été relevé et transporté à la clinique Gabert, boulevard Industriel à Tourcoing. A la clinique, on ne peut donner aucun renseignement sur l'identité du blessé, qui se trouve dans le coma, avec de multiples fractures des membres et du crâne, et dont l'état semble désespéré.

On sait toutefois que cet homme, qui traversait la chaussée, devant une voiture attelée, fut fauché par un camion beige doublant cette voiture, et conduit par le chauffeur Hubert Dutoit, 27 ans, demeurant à *Comines-Belgique* (B., rue du Sentier, 37, qui regagnait la Belgique, et dont la roue droite avant écrasa le piéton.

Complet ?? Complet ??

Quoi, COMPLET ?

UNE RÉUNION DU COMITÉ DES FÊTES DE LA COMMUNE LIBRE DU CLINQUET

Réunis à la Maison communale sous la présidence d'honneur de M. Georges Cousine, maire en fonction, après avoir entendu le compte rendu des fêtes carnavalesques d'Ypres, où une délégation s'était rendue le comité s'est réservé plusieurs suggestions qu'il mettra à l'étude.

Puis M. le maire prit la parole pour remercier le comité de l'intérêt qu'il porte à la commune et pour la parfaite organisation des fêtes d'août 1935.

M. G. COUSINE

Le président au nom de ses collègues remercia M. le Maire et promit de ne pas rester inactif en 1936.

Après un échange de vues, le Comité a arrêté son calendrier pour 1936 comme suit :

Fêtes de Pâques, 13 et 14 avril. — A l'occasion de la Ducasse du Brun-Pain, dans toute la commune : concours de pinsons, jeux de dés, cartes, billard russe, etc.. Nombreux lots.

Le lundi 14 Avril. — De 10 h. à 14 h. : à la maison communale, congrès concours original « Les maches langues », nombreux prix.

De nombreuses commères ont déjà donné leur adhésion, le commérage sera de rigueur.

Fêtes de la Pentecôte, 31 mai et 1er juin. — Grand caroussel en vélo, démonstration des chiens de défense : courses à pied pour juniors sans licence en sacs, et trottinettes pour enfants. Nombreux lots.

Fête annuelle, 15 et 16 Août. — Le 15 : à 5 h., concours de pinsons ; 6 h. : réveil en fanfare ; de 8 à 18 h. : élection dumaire ; à 14 h. : réception à la mairie du maire, de la rosière et de la déesse « Mittche laaque », des sociétés de musique et carnavalesques ; à 15 h. : cortège dans la commune ; à 17 h. : concerts, démonstrations carnavalesques des groupes devant les jurys ; à 20 h. : bal populaire, illumination, feu d'artifice.

Le Comité fera appel à tous les commerçants de la commune indistinctement pour l'aider dans la réussite de ces fêtes.

Après un vin d'honneur et un vibrant « Vivat des Flandres » à M. le Maire, cette réunion se termina au milieu de la plus franche gaieté.

— T. S. F. — T. S. F. —

GODY

MAITRE DES ONDES

Modèles élégants, puissants, sélectifs, à partir de..... 990 fr

Toutes ondes. PSYCHE 6 à.. 1.090 fr.

Avec un « GODY » jamais d'ennuis.

I. DEBEUF 20 r. de l'Epidème, T. 15.54 AGENT EXCLUSIF 4223

UN ÉVADÉ DU BUISSON ARRÊTÉ A ROUBAIX

Sous ce titre nous avons relaté dans notre édition de vendredi, qu'un jeune enfant âgé de 15 ans avait été arrêté à Roubaix, après avoir quitté le patronage du Buisson. A ce sujet, Mme Gébauer, demeurant rue Jean-Macé à Roubaix, nous prie de dire « que c'est la première fois que son fils s'évade du patronage du Buisson. Qu'il fut envoyé au patronage et que, par crainte d'être admonesté par les dirigeants de cet établissement, il se réfugia au domicile de ses parents, où il se trouve depuis cinq semaines. »

LA PROMOTION VIOLETTE

Nous apprenons que M. le Ministre de l'Education Nationale vient de conférer les palmes académiques à M. Henri Ladesou, vice-président de l'Harmonie municipale de Tourcoing.

MARIAGES DE PAQUES

Stock Cuisinières depuis —— 295 fr.
Réchauds gaz avec foure —— 225 fr.
HOURQUIN, 26-28 Rue de Tournai, Tg 4241

Résultats d'adjudication

Il a été procédé, dans une salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jules Brassart, adjoint au maire, à l'adjudication publique de la fourniture des uniformes pour les divers services municipaux pendant l'année 1936.

Cette adjudication a donné les résultats ci-après :

1er lot, *Police, Garde de Squares, Appariteurs et garons de bureau.* — Société Anonyme des Etablissements Desfossés, 49, avenue Hoche à Paris, adjudicataire, pour la somme de 43.195 fr. 90.

2e lot, *Octroi, manteaux caoutchoutés.* — M. Sauveur Molins, 128, rue de Rivoli à Paris, adjudicataire pour la somme de 10.611 fr. 28

3e lot, *Octroi.* — Société Coopérative ouvrière de production l'« Union Confection », 12, rue de la Vignette à Lille ; adjudicataire pour la somme de 23.816 francs.

4e lot, *Sapeurs-Pompiers.* — Société Anonyme des Etablissements Desfossés, 49, avenue Hoche à Paris, adjudicataire pour la somme de 10.628 fr. 60.

Complet ?? Complet ??

Quoi, COMPLET ?

TOURCOING S'ÉMANCIPE

Aujourd'hui, la scène du Gymnase rue de Gand, verra pour la dernière fois, la grande revue locale de Daudelin : « Tourcoing s'émancipe ».

Comme pour les séances précédentes, en plus des 20 tableaux, le Comité présentera la petite Miss José dans son tour de chants et danses fantaisistes. A l'orchestre, M. Eeman dirigera.

Le concert sera suivi d'un bal de famille.

La location continue chez M. Benoit, 71, rue St-Jacques.

JEUX DE CHEVAUX depuis 10 Frs
Réparations de Poupées
AU PETIT BAZAR, 10 rue de Lille. 4230

« L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC » AU THEATRE MUNICIPAL

Dimanche en matinée à 14 h. 30 et soirée à 20 h. 15.

Pour permettre à toute la population d'assister à ce spectacle extraordinaire il sera donné deux représentations lundi en matinée à 14 h. 30 et en soirée à 20 h. 15. Prix des places : 15, 12, 9, 6, 4 et 3 fr.

LA MATINÉE DANSANTE DES ANCIENNES ÉLÈVES DE L'INSTITUT SÉVIGNÉ

C'est aujourd'hui, à 17 h., qu'a lieu la matinée dansante des Anciennes Elèves de l'Institut Sévigné, dans les Salons de l'Hôtel Cornet, place Victor-Hassebrouck.

Le « Mickey-Jazz » y apportera l'entrain et la bonne humeur qui assurent cette fête d'un plein succès.

Le prix d'entrée est fixé à 5 fr. (3 fr. pour les membres, sur présentation de la carte 1936. Un service sera organisé à l'entrée pour le retrait de ces cartes).

Sociétés et Comités

PHILHARMONIE COLBERT. — Répétition générale ce dimanche à 10 h. rue de Gand 10.

AMICALE MICHELET. — Foyer de 10 à 11 h. 15. Jeux et concours de ping-pong.

AMICALE DU BLANC-SEAU. — Foyer de 11 h. à 12 h. 30. Jeux, livres, tir, recette des cotisations de 1936, etc...

AMICALE VICTOR-DURUY. — Aujourd'hui dimanche, foyer ouvert de 9 à 19 h. 30. Ouverture du concours de tir. De service : MM. Depuyt, Heuls, Opigez, Lepers.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

PÊCHE. — **Les Vrais Goujonneurs du Blanc-Seau** : Lundi 2 mars assemblée générale avec tombola à 19 h. 30. Pour les sorties de pêche le 1er départ aura lieu le dimanche 5 mars à 5 h. Inscription au siège.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Jean Deloin, rue des Flandres, 9. — Christiane Protin, rue de Neuville prolongée. — Francis Voreux, 107, rue des Champs. — Gabrielle Dancette, rue du Chêne Houpline, 373.

Publications. — Georges Verriele, maçon, à Mouvaux et Marie Valard, employée, rue de Mulhouse, 20.

Décès. — Marie Tiberghien, 85 ans, rue d'Havré, 3. — Nestor Dechy, 79 ans, rue de Lille, 121. — Areghi Ameri, 39 ans, rue de l'Yser, 332.

HALLUIN

La Journée du Dimanche

Pharmacien de service. — M. Emile Grsye, place de l'Eglise.

Etat Civil. — Ouvert de 9 h. à midi.

Caisse d'épargne. — Mairie, de 8 h. 45 à 10 heures.

Clique scolaire. — Mairie, répétition à 9 heures.

Section des locataires. — Mairie, permanence de 10 h. 30 à midi.

Foyer de la Paix. — A 11 h., permanence pour les A.C.

Football. — Au terrain de l'O.S.H., rue de Lille ; à 15 h., équipe 1A contre O.S. Roubaix (championnat).

UN RÉVERBÈRE RENVERSÉ PAR UN CAMION

En effectuant une manœuvre à l'angle des rues Jean-Jaurès et de la Gare, une camionnette appartenant aux Etablissements Fontenay, rue de la Paix, et pilotée par M. André Bartholoniens, domicilié rue de Lille, a franchi le trottoir et a renversé le réverbère se trouvant sur la gauche de la chaussée, détruisant les glaces et le manchon.

Une entente amiable étant intervenue entre l'auteur de l'accident et la ville, aucune enquête ne fut faite par la police.

UNE SORTIE DE LA CONCORDIA HARMONIE

Hier samedi, à 16 h. 30, la société de musique la « Concordia-Harmonie » a effectué une sortie en ville durant laquelle elle a'est rendue rue de Lille, au domicile de M. Laumont-Ollivier, membre de la musique, récemment marié, en vue de lui offrir une sérénade.

Après l'exécution d'une brillante partition, le dévoué président M. Achille Descampa a, en termes délicats, offert aux jeunes époux, au nom de la société les vœux de bonheur et de prospérité et leur a remis un superbe cadeau. Très touché de cette démarche, M. Laumont a remercié et a assuré tout son dévouement à l'Association. Après un vin d'honneur, bu à la santé des nouveaux mariés, la société a ensuite rendu visite à quelques cafetiers membres honoraires, pour regagner alors son siège, Café de la Mairie, où à 19 h. 30, était dressé un souper familial.

Anciens Combattants. — Ce dimanche au siège, rue Emile-Zola, de 10 h. à midi permanence perception des cotisations 1936 et création des dossiers relatifs à la retraite du combattant, pour les membres nés en février, mars 1886 et pour la croix des engagés volontaires pour la guerre 1914-1918.

Amicale des directeurs et employés. — Au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola, permanence de 11 h. à midi.

Vélo trouvé. — Hier vers 17 heures, les ouvriers de la ville MM. Deblaere et Desprez, en procédant au nettoyage, place Jean-Jaurès, ont trouvé contre l'urinoir, un vélo abandonné, qu'ils se sont empressés de remettre au Commissariat de police, la bicyclette ne portait aucune indication.

Médaillés du travail. — Ce dimanche de 10 h. 30 à midi, au siège, 22, rue de Lille, permanence pour les médaillés du travail.

Paiement des allocations mensuelles et versement des cotisations.

Union des Familles nombreuses. — Permanence ce dimanche 1er mars, au siège, Café des Vieux Amis, rue Gustave Desmettre, de 11 h. à midi. Cotisations ; Inscriptione de nouveaux membres, etc...

Le Carnaval d'été. — Les dimanches 8 et 15 mars aura lieu, en la salle du Cercle, la représentation d'une œuvre admirable de Germaine Acrement, en quatre actes : Carnaval d'Eté s. Cette manifestation artistique, d'un genre nouveau, promet d'être un beau succès. Tout sera du meilleur goût et de la plus franche gaieté.

Cette soirée aura lieu au profit des Amicales.

Etat civil. — Naissance : Yves Cannière, 5, rue du Mamelon-Vert.

Publications : Maurice Declercq, tisserand, 20 ans, à Menin et Julienne Demeulenaere, tisserande, 2 ans, 50, rue Emile Zola. — Michel Mathys, 24 ans, 133, rue Ed.-Vaillant et Elodie Lousge, 22 ans, 162, chemin de Linselles.

Football. — Aujourd'hui dimanche : Eq. 1 A à 15 h. rue de Lille contre U.S. Roubaisienne. Délégué : M. Tierrie.

Eq. 1 B à 10 h. à l'U.S. Roubaix. Rendez-vous au siège à 8 h. 15. Délégué : M. E. Voet.

Eq. 2 à 9 h. rue de Lille contre U.S. Roubaisienne. Délégué : M. G. Vicke.

Juniors A : Repos par suite de forfait.

BOUSBECQUE

Vélo-Club Bousbecquois. — Ce dimanche 1er mars, au « Café du Château », rue du Château, 25, de 9 h. à midi, séance d'entraînement et culture physique.

Aux Anciens Militaires. — Le souper traditionnel aura lieu le dimanche 22 mars.

Etat Civil. — Naissance : Denise Delebecque, Aux Bois n. 4.

FABRIQUE DE SIÈGES

J. PONTIONIE (Tél. 213.56)

Face Octroi de l'Epeule

— C R O I X —

VENTE DIRECTE

Prix de gros au détail.

FABRIQUE SPÉCIALE DE LITS

en cuivre, fer et cuivre et émaillé

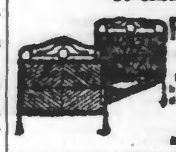

R. VANDYCK

SOMMIERS TOUS GENRES

LITERIES soignées bonne qualité, vendues avec garantie.

FABRICANT

11 à 15, rue de Babylone, ROUBAIX

RONCQ

La Journée du Dimanche

Bibliothèque Ouvrière. — Maison du Peuple, de 9 à 11 h. Prêts de livres.

Caisse d'épargne. — 276, rue de Lille, séance de 10 à 11 h. 30.

Colombophile. — Au Café Lava, 177, rue de Lille, à 10 h., réunion de la société « Le Gros Bleu ».

Accordéonistes. — Au Café Dhont, rue Henri Barbusse, à 10 h., répétition suivie d'une réunion générale.

Mutilés et Invalides du travail. — A 10 h., Café du Saint-Hubert, réunion.

Ecole Communale du Centre. — A 17 h., grand concert organisé par l'Amicale laïque.

Sport Ouvrier Ronequois. — Déplacement à Wattrelos. Départ à 13 h. 15 de la Maison du Peuple.

Football. — Au terrain municipal, à 10 h., équipe 1B de l'E.S.R. contre S.C. Wattrelos ; à 15 h., E.S.R. 1A contre A.S. Templeuve.

LE CONCERT DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES DU CENTRE

C'est ce soir qu'aura lieu à l'Ecole communale du Centre le concert organisé par l'Amicale des anciens élèves des Ecoles communales du Centre.

La troupe artistique avec le concours des frères Dubois, chanteurs réputés, interpréteront un programme choisi.

Les amicalistes et leurs familles, les parents des élèves et sympathisants de l'Ecole laïque sont invités à cette soirée qui commencera à 17 heures.

AVIS AUX CHOMEURS

Demain lundi, pointage et distribution de bons de charbon par les soins du Bureau de bienfaisance, dans la salle du Gymnase, dans l'ordre ci-après : de 14 à 14 h. 45 : n. 1 à 395 ; de 14 h. 45 à 15 h. 15 : 396 à 692 ; 15 h. 15 à 16 h. : 693 à 1.019 ; 16 h. à 16 h. 30 : 1.020 à la fin.

Les inscriptions seront reçues à la mairie : lundi de 10 à 11 h. ; mardi, de 17 à 18 heures.

Jardins ouvriers. — Aujourd'hui dimanche, les adhérents de la société sont invités à assister à 14 h. 30 à la deuxième conférence qui sera donnée par M. De Royenne, chevalier du Mérite agricole, au Café Victor Maes, place de la Gare, sous la présidence de M. Maurice Bouvaine. Les sociétaires qui ont passé commande d'engrais, sont priés d'en prendre livraison le plus tôt possible. Tombola gratuite.

Une soirée musicale. — C'est ce dimanche soir 1er mars qu'aura lieu salle du Café de la Tête d'Or, la grande soirée musical offerte et organisée par la « Philharmonie Ronequoise » aux familles de ses membres actifs, protecteurs et honoraires.

Le programme de cette soirée familiale est particulièrement attrayant.

La soirée commencera à 17 heures.

Avis aux commerçants. — Les boulangers, ainsi que les marchands de charbons de la commune qui sont en possession de bons délivrés aux chômeurs pendant le mois de janvier pour le compte du Bureau de Bienfaisance, sont priés de les rapporter de suite à la mairie.

Ces bons sont de couleur jaune pour le pain et verte pour le charbon.

Football. — Auj. dim., à 15 h., au terrain municipal, l'Etoile recevra l'A.S. Templeuve en championnat. Vainqueur au match aller et sur terrain adverse par 5 buts à 4, Ronecq peut renouveler sa victoire.

Ce match sera très ouvert et très disputé. Il attirera sans aucun doute un grand nombre de fervents du ballon rond.

L'éq. 1B recevra Wattrelos 1B à 10 h.

MOUVAUX

Interruption de courant. — Comme nous l'avons annoncé, il y aura une interruption de courant par suite de travaux importants ; aux postes que nous avons indiqué. En plus de celux-là, le poste de la Marne n'alimentera pas non plus dimanche 1er mars de 7 à 15 h.

Boules. — Chez M. Thais J.-B., rue Vauban, 231, tournoi international de boules à l'étaque par équipe de trois joueurs, chacun deux boules. Mise : 15 francs par équipe. Un tirage au sort sera fait pour les équipes de petites boules. Le tirage aura lieu le 8 mars. Les inscriptions sont reçues dès ce jour.

Clique Scolaire et Postscolaire. — Aujourd'hui dimanche, rassemblement à 13 h. 30, au siège, chez M. Durant pour la sortie. Présence indispensable.

Dernière Heure

UN DRAME DE L'ALCOOLISME A ROUEN

Un docker originaire de Roubaix a tué son voisin à coups de couteau

Rouen, 29. — Ce soir, au cour d'une crise d'alcoolisme, un docker en chômage, Paul Flaux, 59 ans, originaire de *Roubaix*, habitant 18, rue Théodore Lebreton, a descendu soudain son escalier un couteau à la main et en s'écriant : « Je vais en descendre quelques-uns ».

Dans la cour il rencontra son voisin du premier étage, M. Albert Rocher, 38 ans. Sans mot dire il le frappa de plusieurs coups de couteau en pleine poitrine. M. Rocher a succombé à l'Hôtel-Dieu. Le meurtrier a été arrêté.

Dernière Heure Sportive

LE GALA DE BOXE DE L'OMNIUM-SPORTS DE LILLE

L'Omnium Sports donnait samedi son hebdomadaire réunion de boxe ; celle-ci, qui se déroula devant une bonne assistance, obtint un très vif succès sportif. Succès légitime d'ailleurs, car les différentes rencontres qui s'y disputèrent donnèrent lieu à des batailles acharnées et équilibrées. Voici d'ailleurs les divers résultats enregistrés :

Guéret (58 kg. 900, B.C. des Quinquins) bat Reinher (59 kg. 100, B.C. Nordiste), par k.-o. au quatrième round (4 × 2) ; Rambeau (62 kg. 100, Wingles), bat Deneux (63 kg. 100, B.C. des Quinquins), aux pointe en 4 × 2.

Kid Edmond (62 kg., Wingles), bat Vasseur (64 kg. 100, B.C. Nordiste), par abandon au quatrième round (6 × 2) ; Gavel (60 kg. 500, Denain) bat Fourmeau (58 kg. 800), Mouscron, aux points en 10 × 2 ; Young Dujardin (68 kg. 150, Tourcoing) bat Bernier (66 kg. 300, Denain), aux points en 10 × 2 ; Preys jeune 58 kg. 300, Tournai) bat Burny, d'Ostricourt (57 kg. 400), aux points, en 10 × 2.

Combat superbe et disputé à une allure extraordinaire. Preys, qui avait fait impression à Lille lors de ses précédentes victoires, a, à nouveau, montré ses brillantes qualités en battant très nettement le courageux Burny. Plus vite, stoppant son adversaire par un gauche précis et rapide, Preye s'est assuré la plupart des reprises, malgré les réactions du poulain de Géo Mars, qui fournit malgré tout un combat digne de sa solide réputation.

En résumé, remarquable réunion qui fait honneur à l'organisation du « Central » Lillois.

LA RÉUNION PRÉ-OLYMPIQUE DE NATATION A PARIS

La réunion pré-olympique de natation qui a eu lieu hier soir à la piscine de la Gare avait attiré une assistance nombreuse qui applaudit les différentes performances mais aucune ne fut transcendante, sauf celles des deux nageurs allemands qui participaient à la réunion.

Voici les résultats :

100 mètres juniors. — 1. Robinot (Racing), 1' 5" 6/10 ; 2. *Bermyn (Tourcoing)*, 1' 6" 3/10 ; 3. Desusclades (Reims), 1' 6" 8/10.

100 mètres dos. — 1. Schlauch (Allemagne), 1' 12" 3/10 ; 2e Faye (Clermont-Ferrand), 1' 13" 8/10 ; 3. Murphy (Racing), 1' 16".

100 mètres dames. — 1. Mlle Mazières (Lyon), 1' 14" 8/10 ; 2. Melle Fleuret (C.N.P.), 1' 17" 2/10 ; 3. Mlle Berlioux (C.N.P.) 1' 18" 6/10.

200 mètres brasse. — 1. Oslhlager (Allemagne), 2' 51" 2/0 ; 2. *Benoit (Tourcoing)*, 3' 1" 2/10 ; 2. ex æquo. Tinchart (S.C.U.F.) et Schafer (C.N.P.), 3' 4" 3/10.

200 mètres brasse dames. — 1. Mlle Guth (Colmar), 3' 33' 6/10 ; 2. Mlle Collette (C.N.M.), 3' 34" 6/10 ; 3. Mlle *Maes (Tourcoing)*, 3' 38" 2/10.

200 mètres. — 1. Taris (C.N.M.), 2' 16" 8/10 ; 2. Diener (Colmar) 2' 22' 8/10 ; 3. Tailli (Toulouse), 2' 29".

250 mètres relais cadets. — 1. S.C.U.F., 2' 38" 2/10 ; 2. Racing, 2' 49" ; 3. Libellule 2' 51" 8/10.

Water-Polo. — Possibles battent Probables par 8 buts à 4.

LINSELLES

Football Club Linselloie. — Ce dimanche, sur le terrain de la Vignette, le Football Club Linsellois rencontrera l'U.S. de Comines en championnat du Nord 4e Division. Coup d'envoi à 15 h. En lever de rideau, match amical entre les équipes minimes de l'U.S. de Comines et du Football Club.

Equipe 1 B, match amical contre équipe correspondante de l'Union Sportive de Comines à Comines.

Rendez-vous des équipiers suivant convocations.

EN BELGIQUE

LE MONUMENT AUX MORTS DE WARCHIN DÉMONTÉ ET REMISÉ DANS UNE GRANGE

La petite commune de Warchin près de Tournai, vient d'être le théâtre d'un événement pour le moins extraordinaire.

En 1919-1920, un Comité s'était formé en vue de l'érection sur le territoire de cette commune d'un monument à la mémoire des soldats et déportés morts pour la Patrie. Une liste de souscription circula parmi les habitants et produisit une somme suffisante pour l'érection d'un mémorial. L'Administration Communale avait promis son concours financier et moral mais peu de temps avant l'inauguration, des discussions surgirent entre le Comité et l'Administration, discussions d'ordre politique.

L'inauguration du monument eut lieu le 22 juin 1922 ; elle fut organisée par le Parti Socialiste malgré l'arrêté de police du bourgmestre qui avait interdit tout cortège et rassemblement.

L'Administration Communale qui avait retiré son patronage au Comité organisateur, se refusa à autoriser le placement du monument sur la voie publique. Il fut érigé sur un terrain cédé gratuitement par un particulier, mais sans qu'une convention écrite justifia cette cession.

Or le particulier a vendu en 1933 le terrain à l'angle duquel se trouvait le monument. L'acquéreur s'étant adressé à plusieurs reprises à la Commune aux fins de déplacer le monument, n'obtint pas satisfaction, cette dernière arguant qu'elle n'était nullement intervenue dans la question de l'établissement du mémorial. Et c'est ainsi qu'un beau matin, les Warchinois furent bien surpris de voir que le monument avait été démonté et remisé dans une grange. La population est en effervescence. Elle réclame la réinstallation sur une place publique de son monument aux glorieux Morts de la guerre.

MOUSCRON

A l'Union. — Ce dimanche, à 14 h. 30 plaine des Sports de la rue de France, l'équipe des Vétérans de chez Fajeolles rencontrera une équipe d'amateurs de l'Olympic Lillois. Entrée : 2 francs.

REX-MOUSCRON

KŒNIGSMARK

C'est le film le plus coûteux qui a jamais été réalisé en France. Quatorze millions de francs Français ont été dépensés.

Elissa Landi est une authentique Comtesse appartenant à la famille impériale Autrichienne, dont la mère, Zenardy Landi a été exilée d'Autriche.

John Lodge est un sympathique jeune premier qui joue néanmoins avec une rare maîtrise les rôles de vilain.

Pierre Fresnay est un des plus talentueux artistes français, son interprétation de précepteur du fils du duc Frédéric, est émouvante au possible.

Jean Max est superbe dans le rôle du commandant Boos.

Kœnigsmark a comme cadre de réalisation le merveilleux château de Rochefort et toutes les scènes du film, sans exception, sont de véritables chefs-d'œuvre « Du drame à la blague », comédie fort gaie, interprétée par Chester Morris, et qui possède l'art d'amuser follement les spectateurs.

Sur scène : Myrhis et Al-Berka, sont d'excellents comédiens excentriques et aussi de très bons danseurs. Les 4 Brussilow, constituent certainement une des plus belles attractions actuellement en Europe.

NÉCHIN

Football. — Dimanche 1er mars, championnat des « réserves » du canton de Templeuve, finale de la coupe, terrain Droulez, à Néchin.

A 14 h., grand derby Union Néchin (réserves)-Daring Bailleul (réserves.

A 15 h. 30, S.C. Templeuve (1)-U.S. Leers-Nord (1).

Après les matches, remise de la coupe local de l'Union.

COURTRAI

Le vieillard trouvé inanimé Chaussée de Tournai a succombé à ses blessures

M. Jean Vandewiele, demeurant hameau de Hooghe, à Courtrai avait été trouvé sans connaissance chaussée de Tournai à proximité de sa maison.

Il avait la tête ensanglanté et portait de nombreuses contusions suf le dos Relevé par quelques passants, il avait été transporté à son domicile.

Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, il dut être transporté à l'Hôpital de Courtrai où il a succombé à ses blessures.

Bien que sachant encore parler, il avait refusé de donner des explications.

Et étant données les circonstances mystérieuses qui entouraient cette affaire, la police en avisa le Parquet qui refusa le permis d'inhumer.

L'autopsie du cadavre fut pratiquée mais n'apporta aucun éclaircissement. Cependant différents bruits se répandaient. Le Parquet décida d'ouvrir une enquête. Certaines personnes interrogées prétendent avoir vu passer à deux reprises sur les lieux de l'accident une auto tous phares éteints.

Différentes personnes ont été interrogées et des autos visitées dans plusieurs garages de la ville, l'hypothèse d'un accident ayant été retenue. L'enquête se poursuit.

UN AUTOMOBILISTE RENVERSA UN CYCLISTE ET CONTINUA SA ROUTE

Un cycliste M. Vlaene François, domestique, demeurant rue de Dadizeele à Menin, venait en vélo de la direction de la Grand'Place et se dirigeait vers la rue Basse-Ville.

Arrivé dans la rue de Cuda, il fut renversé par une auto venant de la direction opposée qui voulut dépasser une carrette. Le cycliste fut projeté à terre et se blessa légèrement au coude gauche.

La machine est bien endommagée. Le conducteur de l'auto a continué sa route sans s'inquiéter de sa victime. Toutefois on a pu relever le numéro de la plaque.

Plainte a été déposée à la police qui recherche le coupable.

Service pharmaceutique. — Dimanche 1er Mars, le service pharmaceutique sera assuré de 8 h. jusqu'à 22 h., par M. Joseph Impe, pharmacie « A la Croix d'Or ».

HARLEBEKE-LEZ-COURTRAI

NOCES D'OR

Dimanche 1er mars, les époux Henri Vandecaveye-Flore Vandergracht, nés respectivement à Deerlyk le 25 novembre 1859 et à Roncq (Fr.) le 30 septembre 1863, mariés à Deeryck le 25 février 1886, demeurant au hameau d'Ecland à Harlebeke, fêteront leurs noces d'or. De leur mariage sont nés 14 enfants dont 6 sont encore en vie, 4 filles et 2 fils, tous mariés. Ils comptent 17 petits-enfants et un arrière petit-fils. Le mari est un ancien ouvrier tisserand de la firme Billaire Deschemaecker de Deeryck. Les jubilaires jouissent encore d'une bonne santé. Une messe d'actions de grâce sera célébrée à 9 h. 30 en l'église paroissiale. Ensuite réception officielle à l'Hôtel de Ville par M. le Bourgmestre